

Titre de l'action :
Prise en charge des troubles spécifiques du langage

Académie : Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : Clg P. et M. Curie, 175 Av du Maréchal
Leclerc BP 285 79002 Niort Cedex

ZEP : non

Téléphone : 05-49-77-17-40

Fax : 05-49-28-48-66

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.0790052C@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

Coordonnées d'une personne contact : Bernard Trocmé

Classe(s) concernée(s) : élèves dyslexiques

Discipline(s) concernée(s) : PE spécialisés, EPS, infirmière, COP AS

Date de l'écrit : Juin 2008

Axe académique : Aide aux élèves à besoins particuliers

Autres :

Résumé : Les élèves présentant un handicap (dyslexie) sont intégrés aux classes sans différenciation. Le handicap est reconnu. Des stratégies sont mises en place pour répondre aux besoins spécifiques : les élèves vivent mieux leur handicap.

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège 6 ^{ème} 5 ^{ème}	Dispositif pour élèves à besoins particuliers Individualisation PPRE	Difficultés scolaires Maîtrise des langages	Interdisciplinarité

Éventuellement : mots-clés qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus mais qui semblent pertinents pour caractériser l'action :

Prise en compte des besoins des élèves dyslexiques au collège

Année scolaire 2007/2008

COLLEGE Pierre et Marie CURIE – NIORT

I) Introduction

La circulaire du 31 janvier 2002 relative à la mise en place d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un T.S.L (trouble spécifique du langage oral ou écrit) précise qu'ils doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des enseignants afin qu'ils puissent suivre une scolarité ordinaire. Ce trouble du langage écrit ou dyslexie se manifeste par des difficultés durables d'apprentissage du langage écrit (en lecture et en orthographe).

Son origine est indépendante de l'environnement socio-culturel d'une part, et d'une déficience avérée ou d'un trouble psychique d'autre part.

On estime à environ 4 à 6 % les enfants d'une classe d'âge, concernés par ce trouble, dont moins de 1 % présentent une déficience sévère.

II) Qu'est ce qu'un élève dyslexique ? Quels problèmes rencontre-t'il ?

Un élève dyslexique hormis un rapport très difficile à l'écrit, peut également avoir des problèmes d'attention, de mémorisation, d'orientation spatio-temporelle, de latéralisation et de graphisme. Il peut avoir aussi des difficultés à s'exprimer correctement à l'oral. Sur le plan de l'écrit, il a beaucoup de mal à lire et à comprendre en même temps. Son orthographe est déficiente. C'est aussi un élève qui peut être moins rapide que ses camarades de classe. Il est souvent plus fatigué que les autres car il doit dépenser plus d'énergie pour compenser son handicap. Il peut se décourager facilement en face de progrès qu'il juge peu rapides.

III) Etat des lieux du projet DYS au sein du collège Curie de Niort

- Septembre 2007 : Repérage des élèves

Du 14 au 19 septembre, un test de repérage orthographique a été proposé à tous les élèves de 6^{ème}/5^{ème} (voir répartition page 4). Les élèves les plus en difficulté face à l'écrit vont être orientés, avec l'accord de leur famille, vers le service de santé scolaire pour savoir si ces difficultés relèvent d'une dyslexie ou non. Nous pensons toutefois que quelque soit l'origine de leurs difficultés, tous ces élèves méritent une attention particulière dans la classe.

- Octobre 2007 : Mise en place d'une charte des adaptations pédagogiques :

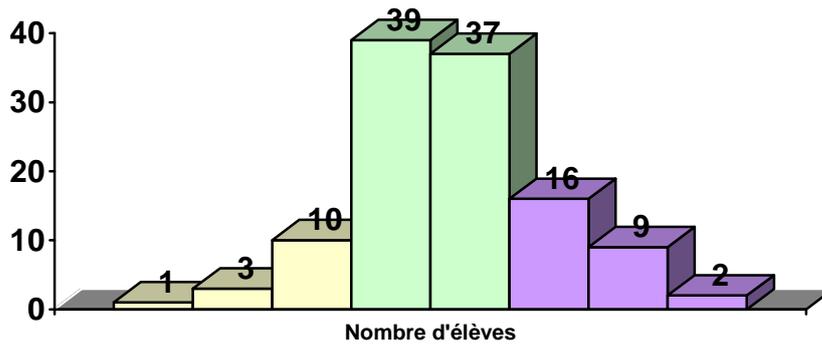
« Dès aujourd'hui une charte des adaptations pédagogiques possibles en classe est à l'étude. Ces propositions sont déjà mises en œuvre dans plusieurs académies. Au collège Curie, elles constituent un premier pas collectif vers la prise en compte des élèves dyslexiques

- Décembre 2007 : Prise en charge spécifique des élèves dyslexiques

Selon les moyens dont nous disposerons, nous étudierons, pour chaque cas d'élève diagnostiqué comme atteint d'une dyslexie, la nécessité d'apporter une aide différenciée dans ou hors la classe.

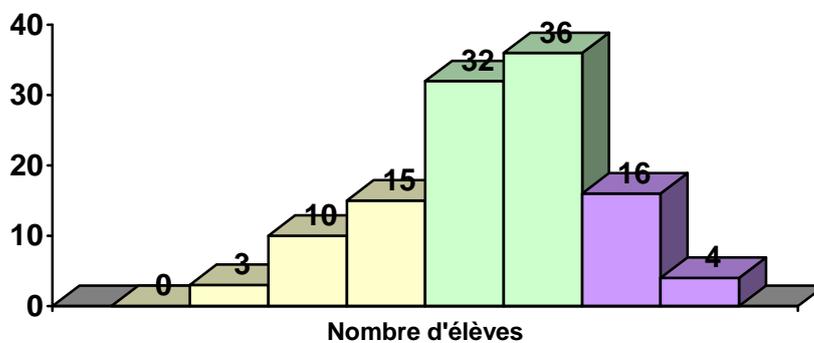
L'équipe en charge du projet DYS. (L.Luer - C.Ravard - M.C Bernard - N.Marcadier

répartition des élèves de 6ème selon leur score en orthographe



□ < 4.1 □ 4.1 à 8.1 □ 8.1 à 12.1 □ 12.1 à 16.1 □ 16.1 à 20.1 □ 20.1 à 24.1 □ 24.1 à 28.1 □ > 28.1

répartition des élèves de 5ème selon le score en orthographe



□ < 4.1 □ 4.1 à 8.1 □ 8.1 à 12.1 □ 12.1 à 16.1 □ 16.1 à 20.1 □ 20.1 à 24.1 □ 24.1 à 28.1 □ > 28.1

□ élèves à besoins importants en orthographe (sept. 2007 – Coll. Curie)

Conclusion : Les résultats de l'épreuve d'orthographe montre que 12% des élèves de 6^{ème} et 24% des élèves de 5^{ème} ont de sérieuses difficultés dans ce domaine. Ce nombre est divisé par 2 à l'issue de l'épreuve de lecture, c'est à dire que **8% des élèves de 6^{ème} et 16 % des élèves de 5^{ème} ont des besoins importants à la fois en lecture et en orthographe.**

LA CHARTE DES ADAPTATIONS PEDAGOGIQUES

Objectifs des adaptations pédagogiques

Les difficultés spécifiques d'apprentissage du langage écrit sont un réel handicap. Face à tout handicap, deux types d'actions sont envisageables. Le premier type d'action vise à s'attaquer directement au handicap ou à ses manifestations les plus gênantes pour l'individu. Pour un handicap physique, ce sera de la rééducation motrice, une greffe, etc... Pour le dyslexique, ce sera la séance d'orthophonie l'entraînement phonologique, etc.. Le second type d'action a pour objectif de contourner le handicap pour permettre à l'individu, malgré son problème, d'accéder aux mêmes activités que les autres. C'est par exemple la rampe d'accès pour les fauteuils

dans les bâtiments publics, le fauteuil aménagé pour connaître les sensations enivrantes du parapente. Pour le dyslexique, les adaptations pédagogiques sont la rampe d'accès au savoir, le fauteuil aménagé pour connaître le bonheur d'apprendre à l'école.

Préalables aux adaptations pédagogiques

Plusieurs pratiques courantes (et fondées !) rendent quelquefois difficiles la prise en compte des différences de niveau de lecture en classe. Par exemple:

1) l'aide individualisée

A partir du cycle 3 puis au collège, l'autonomie des élèves est favorisée. On leur demande de s'organiser, de produire de plus en plus de travail individuel, et l'aide individualisée peut être vue comme une régression ou au moins une absence de progrès.

2)... et l'acceptation de la différence

Les enseignants et les élèves ont une haute idée de la justice et de l'égalité face au travail, et il est difficilement admis que quelqu'un ait un "régime de faveur" ou de "défaveur" face à la tâche à accomplir.

Aider le dyslexique, prendre en compte ses difficultés, peut apparaître à première vue en contradiction avec ces principes. Cela risque de provoquer des oppositions et de créer des conflits entre élèves ou entre les élèves et l'enseignant. C'est pourquoi la première étape dans l'aide au dyslexique est dans la compréhension et l'acceptation de la différence par l'enseignant, évidemment, et aussi par l'ensemble des élèves.

Cela implique d'abord que l'enfant concerné lui-même accepte que l'on parle de ses problèmes. Il faut lui expliquer que l'on sait qu'il a une difficulté particulière. Il est primordial pour l'élève qu'il sache que vous êtes informés qu'il souffre d'un trouble d'apprentissage spécifique dont il n'est pas responsable, que vous savez qu'il est intelligent et pas paresseux. Ce travail de parole sera facilité si plusieurs enfants d'un petit groupe sont concernés.

Il faut le prévenir que vous allez essayer d'en tenir compte, mais qu'il faudra expliquer aux autres pourquoi. Cela n'est pas toujours accepté, par exemple à cause des années de moqueries ou de culpabilité. C'est à discuter avec lui, ses parents, pour le convaincre des avantages qu'il pourra en tirer.

On peut éviter l'emploi des mots "dyslexie" ou "trouble" qui peuvent faire peur et plutôt parler de "différence dans la manière d'apprendre", de "chemin différent dans sa tête pour lire". On peut mettre en évidence cette différence de chemin, en demandant aux enfants d'exprimer ce qu'ils pensent face à un mot, à un problème. Ils s'apercevront alors que face à un matériel identique, ils ne font pas tous le même chemin "dans leur tête".

Le travail peut se prolonger en éducation artistique, en éducation physique. On montrera là encore une différence de fonctionnement mental où les dyslexiques ne seront pas forcément les moins à l'aise.

Le travail sur le respect des différences, physiques ou culturelles, doit alors se prolonger sur cet autre type de différence, qui ne se voit pas physiquement, mais qui fait que certains trouvent un travail facile et que d'autres trouvent ça très difficile.

Une fois cette étape franchie, on peut expliquer que certains élèves de la classe auront droit à des aides particulières parce que la lecture est plus difficile pour eux.

L'expérience montre que cette étape est bénéfique non seulement parce qu'elle permet la mise en place d'adaptations pédagogiques acceptées de tous, mais aussi parce qu'elle développe un esprit d'entraide et de respect entre les enfants.

Propositions pour l'adaptation pédagogique au collège

Ces propositions se veulent être des pistes pour débiter une réflexion, en aucun cas elles ne doivent être appliquées sans conviction ou imposées telles quelles.

Elles sont volontairement interdisciplinaires. Leur objectif principal est en effet d'aider l'enfant à contourner son handicap pour pouvoir acquérir les mêmes connaissances que les autres, et cela concerne aussi bien les mathématiques que l'histoire. Bien sûr, d'autres réflexions sont à mener sur des domaines disciplinaires particuliers.

Certaines dépendent de la dyslexie rencontrée: tous les enfants dyslexiques, par exemple, n'ont pas des capacités de mémoire à court terme réduites ou des problèmes de graphisme. C'est pourquoi, face à chaque proposition, vous trouverez sa justification en terme de trouble.

Cependant, il est assez difficile d'envisager des adaptations pédagogiques différentes pour chaque élève. **Il vaut mieux prévoir d'abord des choses simples à mettre en place et qui s'appliquent à tous les enfants en difficulté face à la lecture ou l'écriture** (qu'ils soient ou non diagnostiqués). Celles qui sont en gras sont essentielles car elles concernent directement lecture et orthographe.

MOTIVATION ET ESTIME DE SOI

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Le laisser s'exprimer jusqu'au bout, sans lui couper la parole.	Trouble de l'expression orale: débit saccadé, inversions de sons, inhibition. Favoriser sa motivation, faire baisser son stress face à l'école, donc favoriser sa réussite.
Etre patient face à sa lenteur.	
Le féliciter quand il progresse, même s'il passe de 25 erreurs à 15 erreurs.	
Eviter les remarques dévalorisantes sur le bulletin ou sur une copie si des efforts sont manifestes.	
Eviter les situations dévalorisantes (lire devant tout le monde, donner ses fautes d'orthographe en exemple, arracher ses pages...).	
Lui faire découvrir ses domaines de compétence et le valoriser face au groupe classe.	

ORGANISATION DE LA CLASSE

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Le placer devant, seul ou à côté d'un enfant calme et pas bavard. Le placer en face du tableau plutôt qu'aux extrémités.	Attention et concentration fugitives; se laisse facilement déconcentrer.
Limiter les objets sur son bureau au strict nécessaire.	Difficultés d'organisation matérielle, fait tomber ses affaires, déconcentration, joue avec ses affaires.
Favoriser le calme, le silence, l'écoute.	Concentration gênée par le bruit.

PASSATION DES CONSIGNES

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Ne jamais fournir des consignes écrites sans les lire à haute voix.	Difficulté à lire et comprendre les consignes; lui prend du temps qu'il ne pourra consacrer à l'application des consignes.
Lui restituer les consignes de façon personnelle si besoin avec des phrases courtes et des mots simples. S'assurer qu'il les a comprises et qu'il en a mémorisé la succession.	
Eviter les consignes longues. Eviter plusieurs consignes successives.	Problème de mémoire à court terme.

LECONS EN CLASSE

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Ecrire au tableau le moins possible, écrire lisiblement et de façon aérée, mettre en valeur l'essentiel.	Difficulté de déchiffrage accrue pour l'écrit au tableau; impossibilité de lire au tableau et de suivre la leçon en même temps.
Tout document écrit distribué doit être le plus clair, aéré et lisible possible: éviter l'écriture manuelle, utiliser une police de 12 minimum. Utiliser le rétroprojecteur pour donner le support écrit dactylographié de la leçon ou pour créer le support pendant la leçon.	Support écrit plus clair, plus lisible; possibilité d'utiliser des couleurs vives; possibilité de réutiliser le support écrit de la leçon.
Eviter de parler longuement : laisser le temps de la répétition mentale.	Percevoir ne suffit pas à mémoriser, il faut aussi se redire les choses entendues pour les intégrer.
Rythmer les activités.	Sa concentration ne peut être soutenue longtemps. Fatigabilité due à un effort important pour travailler.
Développer pendant le cours des outils de mémorisation pour compléter le texte écrit de la leçon: image, dessins, schémas Utiliser la représentation visuelle. Aider à découvrir le plan de la leçon pour pouvoir mieux l'apprendre.	Difficulté de mémorisation à partir d'un texte seul; difficulté à saisir la structure d'une leçon.
Eviter les explications "doubles". Exemple : sont/son >> sont = étaient, son =mon. Remplacer par une seule méthode ou ne formuler qu'une explication sur les deux.	Difficulté de mémorisation; risque d'inversion

COPIE

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Fractionner le texte, accentuer les repères visuels. L'aider à comprendre sa façon de faire (mot à mot ou lettre après lettre).	Copie difficile, lente, monopolise toute l'attention; copie pleine d'erreurs.
Eviter ou réduire la copie des leçons pendant le cours.	
Autoriser les abréviations, donner des codes d'abréviations.	
Envisager de fournir la photocopie de la leçon à apprendre (page rétro projetée, cahier d'un autre élève, texte tapé).	
Accepter l'écriture "grossie" et un positionnement différent de sa feuille.	difficultés de graphisme
Vérifier la tenue du crayon.	

APPRENTISSAGE DES LECONS

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Contrôler la prise des devoirs dans le cahier de texte, autoriser les abréviations, la faire écrire par un voisin si besoin.	Copie difficile
Demander qu'il n'apprenne pas seul face à sa feuille, mais avec un lecteur. Sinon, lui fournir les leçons enregistrées pour qu'il puisse les apprendre en les écoutant.	Difficulté de lecture, donc d'apprentissage à partir d'un texte à lire
Accepter qu'il souligne, surligne, encadre les textes sur son cahier.	Difficulté à repérer l'essentiel, à comprendre la structure de la leçon
Partager, fractionner les tâches à faire.	Difficulté de mémorisation, d'organisation, de repérage.
Donner des indications détaillées pour aider à la révision à la maison (ex: fiche d'aide au devoir)	
Accepter qu'il récite (une poésie, une leçon) avec un support aide-mémoire (dessins, schémas, plan de la leçon...), à supprimer progressivement. Accepter qu'il ne se place pas face aux autres.	Difficulté de mémorisation, de restitution orale.

ACTIVITES AVEC SUPPORT ECRIT A LIRE

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Proposer un support écrit dactylographié (en police lisible, type Times 12pts minimum) plutôt que écrit à la main.	Difficulté de lecture
Fournir un écrit aéré (interligne 1,5 ou 2)	
Trouver des moyens pour mettre en évidence ce qu'on juge important: la structure des phrases, le vocabulaire essentiel (utilisation de couleurs, de typographie, de disposition spatiale)	
Eviter la lecture devant toute la classe Ne pas le faire lire à haute voix sans préparation. Toujours faire ralentir la lecture à voix haute Autoriser la lecture avec un outil pour suivre les lignes; autoriser la lecture à mi-voix au lieu de silencieuse.	
S'assurer de la compréhension du texte lu.	

EVALUATIONS

PROPOSITION	JUSTIFICATION
Ne pas sanctionner l'orthographe si ce n'est pas une connaissance de l'orthographe qui est évaluée	Difficultés en orthographe. Mémorisation difficile du vocabulaire spécifique
Envisager un tiers temps supplémentaire, ou un équivalent (réduire le devoir de quelques questions)	Ses difficultés en lecture et orthographe vont rendre plus lent et laborieux son travail, même s'il sait.
Envisager une méthode d'évaluation à l'oral. Au moins, vérifier ses connaissances à l'oral en cas d'échec à l'écrit	
Trouver un système de notation qui lui permette de juger de ses progrès, pas seulement de se comparer aux autres (double notation, note sur 100...).	Motivation, valorisation des progrès.
L'aider à répartir son temps selon le nombre d'exercices et l'aider dans la succession des tâches à faire. Le laisser répondre aux questions dans le désordre et l'encourager à sauter les questions qu'il ne sait pas résoudre.	Difficulté d'organisation, blocage sur les difficultés
En cas de raisonnement complexe, prévoir les questions intermédiaires	Difficultés de structuration, de planification de tâches successives.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

Documents relatifs au plan académique langage - Académie de Rennes.

Documentation concernant la dyslexie de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

Travaux de Marie-Line Bosse, professeur des écoles, docteur en psychologie cognitive - Université de Grenoble.

TEXTES OFFICIELS

Ringard, J.-C. (2000). A propos de l'enfant "dysphasique" et l'enfant "dyslexique", Rapport à Madame la Ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Février 2000. (téléchargeable sur <http://www.education.gouv.fr>)

Veber, F., & Ringard, J.-C. (2001). Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage.

Propositions à Messieurs les Ministres de l'éducation nationale et délégué à la santé, et à Madame la Secrétaire d'état aux personnes âgées et aux personnes handicapées, Mars 2001. (téléchargeable)

B.O. n°6 du 7-2-2002. Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.

Loi du 11 février 2005 et ses décrets consultables à l'adresse suivante :

http://www.handicap.gouv.fr/article.php3?id_article=97

OUVRAGES

Casalis, S. (1995). Lecture et dyslexies de l'enfant. Paris, Septentrion.

Carbonnel, S., Gillet, P., Martory, M.D., & Valdois, S. (1996). Approche cognitive des troubles de la lecture et de l'écriture chez l'enfant et l'adulte. Marseille, Solal.

Cheminal, R. & Brun, V. (2002). Les dyslexies. Paris, Masson.

Crunelle, D. (2006). Dyslexie ou difficultés au collège : quelles pédagogies, quelles remédiations ? CRDP Nord-Pas-de-Calais (disponible au CDI)

Estienne, F. (1998). Méthode d'entraînement à la lecture et dyslexie. Paris, Masson. (disponible au CDI)

Ferrand, L. (2001). Cognition et lecture. Bruxelles, De Boeck.

Florin, A. (1999). Le développement du langage. Collection les topos, Paris, Dunod.

Habib, M. (1997). Dyslexie: le cerveau singulier. Marseille, Solal.

SITES INTERNET

Associations :

ADOSEN = Association nationale d'éducation à la santé. Propose un guide de bonnes pratiques pour la prise en charge d'un dyslexique. <http://www.adosen-sante.com/dossiers/dyslexies.htm>

APEDYS = Fédération des Associations de parents d'enfant dyslexique <http://www.apedys.com>

CORIDYS = association de coordination des intervenants auprès des personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologiques. <http://www.coridys.fr>

Autres sites :

<http://alain.lennuyeux.free.fr/dyslexie/index.htm>

<http://www.education.gouv.fr/syst/handiscol.default.html>

<http://www.bienlire.education.fr>

<http://www.grenoble.iufm.fr/recherch/cognisciences/index.ht/>

!

Sprenger-Charolles, L. & Colé, P. (2003). Lecture et dyslexie, approche cognitive. Paris, Dunod.

Valdois, S., Colé, P. & David, D. (2004). Apprentissage de la lecture et dyslexies développementales : De la théorie à la pratique orthophonique et pédagogique. Marseille, Solal.

Van Hout, A., & Estienne, F. (1998). Les dyslexies: décrire, évaluer, expliquer, traiter. Paris, Masson.
(disponible au CDI)

VIDEOS

"De la fonquiture sur le podoggan" (28mn) et "des caramels pour Arthur" (21mn). ARCIS, 76 rue de Paris 78470
Saint

Rémy lès Chevreuses.

"Le diagnostic précoce de la dysphasie de développement" (19mn) Ortho-Edition.

"Dyslexie, le mal des mots" Mosaïque Films (disponible au CDI)

Auto-évaluation : la synthèse MEIPPE

Etablissement : Collège Pierre et Marie Curie - Niort

Intitulé de l'action innovante : Prise en charge des troubles spécifiques du langage

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
HIER, LES CONSTATS (analyses ou attentes ou conception de stratégies, de processus...)	Les élèves présentant un handicap sont intégrés aux classes sans différenciation	Un enseignement classique au sein d'un groupe classe Le même enseignement pour tous	
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, ou de capacités, compétences, d'attitudes ; l'aspect qualitatif....)	Le handicap est reconnu. Des stratégies sont mises en place pour répondre aux besoins spécifiques : les élèves vivent mieux leur handicap	Diversification et adaptation des pratiques <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic des difficultés - adaptation des évaluations méthodologie 	- Axe prioritaire du projet d'établissement mais désengagement de l'inspection académique
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus ou effets dans la durée ou perspectives...)	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation des classes - Moins de stigmatisation sur le handicap - des perspectives d'orientation identiques à celles des autres enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation des classes - Travail en équipe - Retour et évolution des pratiques 	L'engagement perdure malgré les obstacles
Conditions de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - de la formation - -un soutien de l'administration (organisation emploi du temps) - des moyens horaires 		
Outils d'évaluation utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - progrès des élèves (résultats mais aussi bien-être) - implication des enseignants 		